



Ministère de l'Economie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la Vie Chère

Communiqué

Libreville, le 08 octobre 2025 - Suite aux instructions de **Son Excellence Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement d'accélérer le processus de digitalisation des régies financières, un Comité de Pilotage du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (COPIL-SIGFiP) s'est tenu autour du Ministre d'Etat, Ministre en charge de l'Economie et des Finances (Président du COPIL-SIGFiP), **Monsieur Henri-Claude OYIMA**, du Ministre en charge de la Planification (Vice-Président du COPIL-SIGFiP), **Madame Louise Pierrette MVONO**, et d'un représentant du Ministre en charge de l'Economie Numérique et de la Digitalisation (Vice-Président du COPIL-SIGFiP), **Monsieur Mark-Alexandre DOUMBA**.

Cette séance de travail qui a réuni l'ensemble des acteurs des administrations financières a permis d'arrêter le chronogramme d'exécution du projet qui intègre :

- la stratégie de digitalisation desdites entités ;
- l'utilisation de la signature électronique ;
- la sécurisation du système.

Le SIGFiP est un outil majeur de transformation digitale et de modernisation de la gestion des opérations budgétaires, financières et comptables de l'État. Le dispositif reposera sur un système d'information intégré avec une base de données réunissant la Direction Générale du Budget, la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor, la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects, la Direction Générale des Impôts, la Direction Générale du Contrôle Budgétaire et Financier, la Direction Générale des Marchés Publics, la Direction Générale du Patrimoine de l'État, la Direction Générale de la Dette et la Direction Générale des Participations.



Des communications ultérieures du Ministère de l'Economie et des Finances apporteront des précisions sur les spécificités du projet SIGFiP et l'évolution de sa mise en œuvre.

FIN